



## **Assemblée Générale 2021**

### **Rapport des Commissions**

Compte tenu du contexte sanitaire, avec comme corollaire l'absence de compétitions officielles, la plupart des Commissions de la LEGE n'ont pas pu fournir leur niveau habituel de prestations. Leur rapport qui sera publié ci-après sera donc nécessairement réduit. Ajoutons à cela la démission de deux Directeurs Régionaux aux cours des dernières semaines, ce qui bien sûr n'a pas permis de publier un rapport très complet. Nous espérons bien sûr tous que l'année 2022 permettra enfin à toutes les Commissions de travailler dans des conditions normales.

#### **1) Commission Jeunes & Scolaires**

##### **État des lieux**

Le Grand Est est la deuxième Ligue d'Échecs française regroupant les jeunes d'Alsace, Champagne Ardennes et la Lorraine. La Commission Jeunes & Scolaires est le cœur du projet et elle représente l'avenir de nos clubs.

C'est une commission regroupant de nombreux domaines de compétences : l'initiation, la détection, la formation à tous les niveaux, le suivi des jeunes, un cap technique, le haut niveau, etc...

Notre rôle est de construire une politique ambitieuse de développement envers les jeunes. Pour mener à bien un tel projet il faudra être à l'écoute des clubs et de leurs besoins.

Actuellement nous comptons 3.903 jeunes de U8 à U20 garçons et filles dont 668 en CHA., 1.566 en ALS et 1.669 en LOR (2018)

##### **Le bilan**

La commission des scolaires est restée inerte depuis quelques années. Sur la saison 2020-2021, les compétitions scolaires ont été exclusivement en ligne, comme le challenge des écoles du jeu d'échecs. Le format hybride retenu, n'a pas permis une participation large des écoles. Seule une équipe du Grand Est a participé : le groupe Scolaire D'application Joliot Curie de Charleville-Mézières.

Pour la commission jeunes, même si la saison 2019-2020 a été fortement perturbée par la crise sanitaire, on peut noter deux phases de compétitions en présentielle : une en septembre – octobre et une autre à venir à partir de mi-juin.

Sur la période de septembre-octobre nous avons eu quelques tournois principalement orientés vers les jeunes :

- ❖ 1<sup>er</sup> open jeunes de Châlons en Champagne, 45 participants  
<http://www.echecs.asso.fr/FicheTournoi.aspx?Ref=52162>

- ❖ Championnat des Ardennes, division 2 : 28 participants  
<http://www.echecs.asso.fr/Resultats.aspx?URL=Tournois/Id/52102/52102&Action=Ga>
- ❖ Rapide jeune Reims octobre 2020 12 participants  
<http://www.echecs.asso.fr/FicheTournoi.aspx?Ref=52448>
- ❖ Les grands prix de Stan Etape I et II : 54 participants  
<http://www.echecs.asso.fr/ListeTournois.aspx?Action=TOURNOICOMITE&ComiteRef=54>
- ❖ Trophée-Jeunes finale, 26 participants  
<http://www.echecs.asso.fr/Resultats.aspx?URL=Tournois/Id/52308/52308&Action=Ga>
- ❖ Tournoi Jeunes Espoirs, 20 participants  
<http://www.echecs.asso.fr/Resultats.aspx?URL=Tournois/Id/52599/52599&Action=Ga>

D'autres tournois tout public ont permis la participation de nombreux jeunes : comme le championnat des Ardennes, le 6<sup>ème</sup> open de Chalons, 1er Rapide Bressaud, tournoi de Rentrée du Philidor – Open A et B, le cd54, le Rapide de la Métropole du Grand Nancy, L'open de la Bresse, tournoi interne de Seichamps, tournoi FIDE de la Toussaint, ont permis à de nombreux jeunes de pratiquer dans la région.

À noter que seul le département du Haut Rhin a organisé les championnats départementaux le 17 octobre 2020.

- ❖ U12F : <http://www.echecs.asso.fr/FicheTournoi.aspx?Ref=52317>
- ❖ U12 : <http://www.echecs.asso.fr/Resultats.aspx?URL=Tournois/Id/52316/52316&Action=Ga>
- ❖ U14 : <http://www.echecs.asso.fr/Resultats.aspx?URL=Tournois/Id/52318/52318&Action=Ga>
- ❖ U16 : <http://www.echecs.asso.fr/Resultats.aspx?URL=Tournois/Id/52320/52320&Action=Ga>
- ❖ U14-16F : <http://www.echecs.asso.fr/FicheTournoi.aspx?Ref=52319>

Sur la période estivale nous espérons pouvoir organiser une N3 jeune le 26 juin 2021. Il y aura aussi le top jeune fin août à Corbas, avec la forte délégation du Grand Est, 5 clubs, soit 1/3 des représentés : avec Mulhouse, Bischwiller, Stanislas Echecs, Vandoeuvre et EFE Metz.

Sinon, la majeure partie des compétitions ont été en ligne. Parmi les plus gros succès on peut citer les interclubs jeunes du mercredi avec de nombreuses équipes de l'Est.

## Perspectives

Les perspectives sont nombreuses et le temps compté. Pour autant, comme tout chantier d'envergure, il faut au préalable mener une analyse concrète et être à l'écoute.

La première étape sera de définir si la Commission Jeunes & Scolaires peut être scindée. Cela permettrait notamment à la Commission des Scolaires d'être un pilier fondamental du développement des jeunes.

Pour cela il faut :

- ❖ Faire un état lieux précis sur la place de l'enseignement des échecs en milieu scolaire et son impact potentiel sur le nombre de licencié(e)s et sur le niveau des jeunes.

- ❖ Définir comment soutenir les clubs pour leur permettre d'intervenir dans les établissements scolaires : former les intervenants, détailler les démarches administratives, etc..
- ❖ Promouvoir le jeu au sein des établissements scolaires que ce soit sur le temps scolaire, en périscolaire ou en extra-scolaire.
- ❖ Renforcer les liens avec les diverses institutions du sport scolaire : UNSS, USEP, etc..
- ❖ Développer les compétitions scolaires au sein de la ligue
- ❖ Créer des liens entre les temps scolaires et les associations

Pour la Commissions des Jeunes, nous devons restructurer et redéfinir un cap avec des objectifs. Nous devons revoir :

- ❖ L'aide actuel accordée à tout jeune qualifié au Championnat de France Jeunes qui ne semble plus adaptée à ce jour
- ❖ L'accompagnement des jeunes aux Championnats de France
- ❖ La politique à mener sur les pôles espoirs
- ❖ La possibilité de créer des stages pour les clubs demandeurs et dans les zones blanches
- ❖ L'intégration d'outils informatiques, en complément du présentiel.

Julien MAHIEUX  
Commission Jeunes & Scolaires

## 2) Commission des Féminines

### Le bilan

Comme pour les autres secteurs, les compétitions ont dû s'interrompre en mars 2020.

Les rapides féminins qualificatifs au trophée Roza Lallemand ont pu être organisés dans les trois ZID, avec succès (il y a eu 62 participantes en Champagne-Ardenne, 41 en Lorraine, un peu moins en Alsace, car ils ont eu lieu juste avant le confinement).

Les autres compétitions féminines (coupe de la parité, interclubs) n'ont pas pu se dérouler en raison de la crise sanitaire.

### Le projet

Partant du constat que notre sport compte encore trop peu de femmes (entre 15 et 20 %) la commission au secteur féminin a travaillé à un plan de féminisation dont nous espérons la subvention par l'ANS.

Il s'agira de :

- Développer la pratique féminine de notre sport en sécurisant financièrement les clubs organisateurs des compétitions existantes (rapide féminin, coupe de la parité,

interclubs) et en mettant en place de nouvelles compétitions féminines, comme une phase ligue qualificative pour le trophée Roza Lallemand.

► Féminiser les instances dirigeantes de nos structures par la formation des bénévoles et dirigeantes sous forme de stages, séminaires et cours en ligne.

Delphine BERGMANN  
Présidente de la Commission des Féminines

### 3) Commission du Développement

Les membres de la nouvelle Commission du Développement ont été nommés en novembre 2020 et la première réunion de travail a eu lieu dès le 12 janvier 2021. L'objectif central de ces travaux est d'élaborer un Projet Associatif détaillé, précis et surtout partagé et fédérateur, pour le début de l'année 2022. Dans la visioconférence organisée par la FFE pour présenter les procédures de soumission des dossiers à l'Agence Nationale du Sport pour le financement des projets des Ligues, des Comités et des Clubs, les dirigeants de la FFE ont indiqué que dès 2022 leurs exigences seront plus fortes concernant le contenu du Projet Associatif des demandeurs. La date butoir pour la publication du Projet Associatif de la LEGE est de ce fait à fixer au 30 mars 2022.

Pour l'élaboration de ce projet, la Commission a souhaité faire un état des lieux le plus précis possible et associer très étroitement les Comités Départementaux et les Clubs à son élaboration. Merci à tous les Présidents qui ont accepté de collaborer à nos travaux.

À ce jour, nous avons réalisé une première étude sur l'implantation géographique de nos Clubs et sur les zones blanches. L'analyse a été faite pour chacun des 10 départements de notre vaste région. Nous avons identifié une bonne dizaine de villes de plus de 6.000 habitants qui mériteraient l'implantation d'un club d'échecs ou, dans un premier temps tout au moins, la création d'une Section d'un Club existant. Ce dossier a été présenté et discuté à l'occasion d'une réunion des Présidents de Comité Départementaux courant avril. Il appartiendra aux Comités et aux Clubs qui souhaitent s'associer à ce plan de développement de définir les cibles qu'ils souhaitent retenir pour les 4 années à venir. La LEGE quant à elle recherchera à définir et à mobiliser les moyens financiers et humains pour accompagner ces projets de création de nouvelles implantations.

Une enquête auprès des Présidents de Comités Départementaux a également été réalisée pour connaître leur appréciation des missions qui relèvent de la LEGE et de leurs attentes pour le futur. Les réponses obtenues, malheureusement en trop petit nombre, ont permis d'identifier quelques attentes fortes comme par exemple : le soutien attendu de la LEGE pour le développement du haut niveau, du scolaire, de la formation, ... Des priorités que nous chercherons à traduire dans le projet associatif et dans les Commissions de la LEGE.

La prochaine étape sera de réaliser une enquête auprès de tous les Clubs du Grand Est à la fois pour mieux les connaître et pour recueillir leurs attentes par rapport aux actions et aux missions de la LEGE.

Fort de cet « état des lieux » sur les différents thèmes, nous aborderons l'élaboration des plans d'action en liaison avec les différentes Commissions de la LEGE chargées de ces sujets.

Un grand merci à tous les membres de la Commission et plus encore à tous les Présidents de CDJE qui ont contribué aux travaux jusque-là, d'autant que nous comptons sur leur concours pour la suite du projet et plus encore pour la phase de réalisation. Si d'autres bénévoles de nos clubs souhaitent se joindre aux membres de la Commission, elles seront les bienvenues.

Jean-Pierre LIST  
Directeur Régional du Développement

## 4) Commission du Numérique

C'est une Commission qui n'a pas pu réellement engager ses travaux, sans doute parce que ce thème fait l'objet d'une assez forte controverse entre les tenants des solutions numériques dans leur ensemble et ceux qui au contraire considèrent qu'elles annihilent les rapports humains qui sont un élément fort dans la vie de nos clubs. Toutes ces positions sont défendables mais il ne faudrait pas qu'elles conduisent à des situations de blocage et à des prises de position trop extrêmes, dans un sens comme dans l'autre.

La Commission du Numérique est en charge non seulement des solutions numériques pour le fonctionnement de nos différentes instances mais aussi du e-sport.

Dans ces deux domaines, quelle que soit l'opinion « philosophique » que l'on peut avoir sur les solutions numériques, il faut bien reconnaître que sans elles rien ou presque n'aurait pu se faire pendant la crise sanitaire. La Ligue a pu faire fonctionner toutes ses instances et faire participer tous leurs membres grâce aux visioconférences. Beaucoup de clubs ont pu continuer à réaliser des formations en visioconférence pour leurs jeunes. Ils ont aussi pu organiser des tournois en ligne à la fois pour les jeunes dans leur cursus de formation et pour les adultes pour qu'ils ne restent pas des mois sans se confronter à d'autres joueurs.

Le risque de voir des joueurs suite à cette expérience se détourner des clubs et ne plus s'intéresser qu'aux échecs en ligne est très limité car la plupart des joueurs ont hâte de pouvoir jouer sur de vrais échiquiers. Marginalement certes, les compétitions amicales organisées sur les plateformes en ligne ont même permis de faire venir ou revenir des joueurs vers les clubs.

Pour le futur proche, le Bureau et le Comité Directeur de la Ligue ont considéré qu'il fallait attendre que la FFE décide ou non de promouvoir l'organisation de e-compétitions « officielles ». Les difficultés sont nombreuses, tant en ce qui concerne les infrastructures à mettre en œuvre, la fiabilité des liaisons télécoms et celle de la plateforme de jeu, les moyens techniques pour lutter contre la triche, l'organisation pour assurer une surveillance permanente des joueurs, ... Il faut être à l'écoute de ce qui pourrait se faire en la matière et éventuellement participer aux travaux de la FFE mais il serait peu réaliste de partir en éclaireur sur ce sujet. Il faut donc être « un suiveur agile » et non un précurseur.

Le Bureau a par contre proposé l'étude des solutions et des infrastructures à mettre en œuvre pour organiser des compétitions par équipe « en mode hybride », les parties se déroulant en ligne mais les joueurs de chaque équipe étant physiquement regroupés dans une salle, sous la responsabilité d'un arbitre. Mais même dans ce domaine, il faudra suivre les préconisations de la FFE et non chercher à les anticiper.

Dans tous les autres domaines, il est certain que les solutions numériques continueront à jouer un rôle important, à côté des solutions en présentiel. Pour la LEGE qui couvre un territoire où les distances se comptent en centaines de kilomètres (400 km d'est en ouest), il est évident que les technologies numériques permettront de faire des formations et des réunions qu'il serait impossible à réaliser pour un coût raisonnable, dans des délais courts et sans grande perte de temps dans les déplacements, sauf pour ceux qui ont le bonheur d'être proches du lieu de la réunion.

La Commission Numérique, qui doit encore se mettre en place, devra au côté de la FFE faire de la veille technologique et échiquéenne dans le domaine du numérique. Elle devra aussi formuler des recommandations pour les clubs qui souhaiteront prendre des initiatives dans ce domaine, voire de les assister. Comme pour toutes les autres Commissions les bonnes volontés seront les bienvenues.

Régis NOIZET  
Président de la LEGE

## 5) Direction Régionale de la Communication

Sur la lancée de 2019, la diffusion via les réseaux sociaux des informations de la LEGE a connu un premier trimestre très satisfaisant avec un rythme de plus de 3.000 visites du site internet par mois (soit une projection à 36.000 visites annuelles pour une progression de 20% par rapport à l'exercice précédent).

Le 17 mars 2020 a sonné le glas de cette belle progression. L'arrêt des compétitions et l'absence d'informations à diffuser ont entraîné une très forte chute des audiences échiquéennes. La reprise des activités dès l'été laissait présager un rebond significatif, toutefois, la nouvelle interruption de novembre a entraîné une chute sensible à l'intérêt porté à nos communications.

Des tournois LEGE ont été organisés sur Lichess durant le confinement, avec une participation maximale de 60 joueurs.

Au total, ce sont plus de 200 mises à jour qui ont été effectuées pour un nombre de visites total proche des 24.000 sur l'année civile.

Les réseaux sociaux de la LEGE :

- Le site internet : <https://www.echecs-grand-est.fr/> sert de relais à la FFE ainsi qu'aux organes déconcentrés, annonce les événements et diffuse les résultats des équipes et des joueurs. Cet outil deviendra au fil du temps un outil d'archivage de la vie de notre Ligue en compilant ce qui fait l'actualité de notre structure.
- La page Facebook : <https://www.facebook.com/lege64> et le compte Twitter : [https://twitter.com/lege\\_64](https://twitter.com/lege_64) ont pour vocation d'être dans l'instantanéité en partageant des informations et en relayant des nouveautés sur le site internet.

En parallèle du site, le bulletin de la Ligue – Le Gambit de la LEGE – a été créé et est diffusé aux Présidents de clubs (avec une mise en ligne sur les réseaux sociaux). Ce bulletin mensuel reprend de façon synthétique l'actualité de la LEGE et notamment les actions mises en place par notre Ligue au profit des acteurs de terrain.

L'année 2021 s'annonce stratégique pour la relance de l'activité échiquéenne, la nouvelle équipe élue apportant la fraîcheur et le dynamisme indispensables.



# Ligue des Échecs du Grand Est

ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

Association loi de 1901 (RNA W543009501) - Siret : 823834 908 00019  
Siège social : Maison Régionale des Sports - 13 rue Jean Moulin - 54510 Tomblaine  
Adresse de gestion : 9 Lotissement La Charme – 08310 La Neuville en Tourne à Fuy  
🌐 [www.echecs-grand-est.fr](http://www.echecs-grand-est.fr)    @ [ligueechecsgrandest@gmail.com](mailto:ligueechecsgrandest@gmail.com)



Plusieurs objectifs ont été définis :

- Publier des informations quotidiennement sur les réseaux sociaux
- Annoncer plus rigoureusement les tournois avec l'aide des clubs
- Poursuivre et améliorer la rédaction du bulletin de la Ligue
- Créer une plaquette promouvant les actions de la LEGE
- Mettre à disposition des clubs des supports publicitaires relatifs à notre Ligue
- Lancer une prise de contacts avec des partenaires potentiels publics et privés afin de s'appuyer sur de nouveaux relais financiers et logistiques

Stéphane JOUNIAUX  
Directeur Régional de la Communication